



## Réunion conseil de ligue du 22 avril 2017.

### Siège du comité de la Loire. 4 rue des meules. 42100 ST ETIENNE

Nom	Qualité		excusés		
CHANTEREAU Claude	Président ligue	présent	FALZARANO Céline	Elue	excusée
PIERRE Yves	Vice-président délégué	présent	GARAYT Dominique	Médecin	excusé
COMYN Jean-Christophe	Secrétaire général	présent	HENRI Christine	Elue	excusée
CASTANO Jean	Trésorier ligue	présent	LEGAULT Yves	Elu	excusé
LE HONSEC Philippe	Elu	présent	LEJAY Olivier	Président CD 74	excusé
ANTOINE MICHARD Xavier	Elu + président CD 03	présent	MOREAU Yolaine	Elue	excusée
LE ROY Annie	Elue	présent	NAIL David	Elu	excusé
COSTILHES Evelyne	Elue	présent	PERRIN Jacques	Président CD 42	excusé
HATCHADOURIAN Marc	Elu	présent	SEGUIN Laurent	Elu	excusé
LACROIX Jean	Elu	présent	TAFFIN Emmanuel	Elu	excusé
SAUGUES Alain	Elu	présent	VERDUN Dominique	Président CD 73	excusé
SAUVADET Jacques	Elu	présent			
PARSUS Guillaume	Président CD 01	présent			
WEBER Jean-Paul	Président CD 07-26	présent			
BAILLEUL Sandrine	Présidente CD 15	présent			
POULAT Jean-Michel	Président CD 38	présent			
PLANQUE Philippe	Président CD 63	présent			
APPELGREN Eric	Président CD 69	présent			
CHANTEREAU Patricia	Directrice TK ligue	Présente			
LOUVEL Laurent	Conseiller Tech Fédé	Présent			
PERON Roger	Secrétariat	Présent			

Ouverture de la séance à 14 H 10 par Jean-Christophe COMYN qui remercie les personnes présentes et rappelle l'ordre du jour.

## I. INFORMATIONS GENERALES – Claude CHANTEREAU

En préambule, Claude Chantereau présente la liste des nouvelles ligues et leur superficie territoriale. La ligue AURA se situe au 3è rang en termes de surface du territoire.

### I.1. Réunion de conseil fédéral du 25 mars

Claude CHANTEREAU détaille les points présentés lors du premier conseil fédéral auquel il a été convié du fait de son statut de président de ligue.

- Le nouvel organigramme fédéral,
- Le président fédéral a indiqué que la subvention du Ministère accordée à la DTN est reconduite mais avec quelques soucis : peu de féminines et pas de résultats aux JO...
- Un séminaire est prévu en octobre sur la politique fédérale à mettre en place pour le mandat.
- Concernant les balles, des plaintes de comités sont arrivées directement à fédé (CD38 et CD91). Ces doléances ont été remontées à l'ITTF qui a déclaré que la situation est en cours d'amélioration.
- Infos DTN : l'équipe de France féminine est à reconstruire.
- Il existe actuellement 17 pôles espoirs et l'avenir est de situer à 12 pôles.
- Il est possible, jusqu'à fin juin, de faire des propositions pour SPID 2 (qui doit démarrer fin 2019). Un portail dédié est en place sur le site fédéral.
- Le président fédéral a été interpellé lors d'une visite au Ministère sur le fait qu'il apparaît de plus en plus de paris « truqués », notamment sur les « petites » rencontres. Une instance de surveillance a été mise en place par le dit Ministère (ARJEL).

## I.2. Personnel de secrétariat

Claude CHANTEREAU avait rencontré Martine BARRIERE (secrétaire CEYRAT), en décembre pour préparer l'organisation du travail après la fusion. Cette entrevue s'est bien déroulée et une proposition a été faite début février à Martine BARRIERE, en fonction du transfert de la comptabilité sur Vénissieux et l'attribution d'autres domaines de travail pour son emploi en temps partiel (3/4 de temps). Dès la semaine suivante elle s'est déclarée en arrêt maladie. Cet arrêt maladie a été prolongé jusqu'à ce jour et la prochaine échéance est le 25 avril (*information en date du 26 avril : l'arrêt maladie est prolongé d'un mois supplémentaire*). Il n'y a donc plus personne sur CEYRAT. Une solution est possible en partenariat avec la ligue de lutte par un partage de leur nouvelle secrétaire (10 heures pour le tennis de table). Situation d'attente donc.

Sur le site de Vénissieux, le contrat de Clémentine CONSTANT, employée en CDD emploi avenir, prend fin le 18 août. Claude CHANTEREAU a décidé de ne pas prolonger ce contrat estimant qu'elle ne répond pas aux critères souhaités. Une recherche de personnel va être lancée pour le secrétariat de Vénissieux, de préférence pongiste et ayant de bonnes connaissances informatiques.

Sur le site de Vénissieux, Marie Jeanne JUVENETON qui travaille 35 H par mois doit partir en retraite en juillet 18.

*Question de Philippe* : Philippe LE HONSEC s'étonne du fait que la non-prolongation du contrat de Clémentine CONSTANT n'ait pas fait l'objet d'une consultation du Conseil de Ligue. Il demande si la ligue a les moyens de se passer d'une personne.

Claude CHANTEREAU rappelle que le renouvellement annuel du contrat n'avait pas fait l'objet d'accord du précédent comité directeur Ligue. Quant à la question « La Ligue n'a pas les moyens de se passer d'une personne au secrétariat », la nouvelle embauche lancée répond à la question.

## I.3. Projet de budget 2017-2018

Le document a été envoyé à tous les membres du conseil. Claude CHANTEREAU précise qu'il a été difficile à réaliser car tous les éléments ne sont pas encore totalement maîtrisés. Il fait part des hypothèses de base :

- Licenciation sur 11 000 licences trad et 7 000 promos, donc sans progression en prenant en compte le fait que les licences traditionnelles diminuent alors que les promotionnelles sont en augmentation.
- Suppression de la CSG pour tous les clubs. Soit environ – 50 000 euros de rentrée.
- Supposition que le même montant total de subventions attribué aux deux ligues en 2016-17 reviendra à la LAURA TT en 2017-18.
- Maintien du nombre de salariés.

Sur ces bases, le budget est équilibré avec une augmentation des licences traditionnelles de 3 euros.

Claude CHANTEREAU donne la parole aux questions et remarques relatives à cette proposition de budget.

Yves PIERRE souhaiterait que la FFTT soit interrogée sur la possibilité de limiter la durée d'une licence promotionnelle à une année pour une personne et d'autoriser ensuite les ligues et comités à appliquer un tarif supérieur la (ou les) saison(s) suivante(s).

De même, Jacques SAUVADET attire l'attention des présents sur la politique tarifaire de la FFTT, avec des augmentations annuelles répétitives du coût des licences, qui en cumul représentent une hausse non négligeable  
Réponse : s'agissant de la politique fédérale, il paraît bien difficile d'intervenir pour des changements...

Philippe LE HONSEC demande si l'on connaît la répartition statistique des licences promotionnelles par catégories ?

Réponse : il s'agit essentiellement de joueurs des catégories vétérans et très jeunes (poussins-benjamins).

Sandrine BAILLEUL déplore fortement que la présentation par branche et les chiffres fournis ne permettent pas de comprendre comment sont réparties les recettes vis-à-vis des dépenses ?

Claude CHANTEREAU donne les précisions par grandes catégories quant aux ressources à mettre en œuvre :

- Les licences (avec une augmentation de 3 euros) couvrent les coûts salariaux
- Les subventions doivent couvrir les actions de développement et de la commission Jeunes et TK
- Les organisations doivent permettre d'apporter des liquidités supplémentaires.

Il y a 96 000 de frais de fonctionnement pour lesquels il est prévue une part fonctionnement par club calculée sur le nombre de voix

Le plus gros souci est de connaître le montant des subventions car les rencontres avec les responsables de missions CNDS et régionaux n'ont pas permis pour l'instant d'avoir des réponses très claires...

Jean-Paul WEBER demande s'il est possible d'avoir le budget de la saison en cours afin de pouvoir comparer ?

Claude CHANTEREAU explique que ce n'est pas possible pour l'instant. Lorsque la saison sera terminée on pourra présenter le réel 16-17 au regard du budget prévisionnel 17-18.

S. BAILLEUL demande comment seront couvertes les dépenses si le montant de subventions attendu n'est pas atteint ?

Claude CHANTEREAU répond qu'il n'y aura pas d'autre solution qu'une perte à prendre sur nos fonds propres où de supprimer des actions.

La discussion étant close, il est proposé de passer au vote du budget prévisionnel

**Par 11 voix pour, 5 contre et 2 absents, le budget prévisionnel 17-18 est accepté et sera donc présenté aux clubs.**

## II. SECRETARIAT GENERAL – jean-Christophe COMYN :

### II.1 Déménagement du siège

Il apparaît nécessaire de trouver un autre siège qui permette de meilleures conditions de travail pour le personnel avec un bureau pour chacun, évitant ainsi que les appels téléphoniques et échanges entre deux personnes ne perturbent les autres, un accès internet performant, la tenue de réunions et l'accueil de personnalités.

Un local situé sur BRON, dans la banlieue Est de Lyon répond bien à ce cahier des charges.

Pour une surface de 140 m<sup>2</sup> + un local archives de 40 m<sup>2</sup>, le prix est de 159 000 euros auxquels il convient d'ajouter 10 % de frais d'agence et d'acte notarié. L'achat serait financé pour moitié par nos réserves et, pour l'autre moitié, par un emprunt auprès de la Société Générale négocié au taux très favorable de 0,50 % sur 7 ans.

Le remboursement + les diverses charges et les impôts fonciers représenteraient 18 200 euros annuels alors que notre charge locative actuelle est de 14 500 euros, soit un coût supplémentaire de 3 700 euros annuels.

Suite à cette présentation, Jean-Christophe COMYN demande s'il y a des questions sur ce sujet ?

Sandrine BAILLEUL demande que le dossier détaille les différents poste de dépenses : charges, EDF, impôts,... afin qu'il soit facilement explicable et compréhensible.

- Jean-Michel POULAT demande si les inconvénients de devenir propriétaire ont bien été pris en compte : n'y a-t-il pas de projets de rénovation par exemple, qui grèveraient lourdement les charges ?
- Claude CHANTEREAU précise que l'immeuble est un immeuble de bureaux de construction récente.
- Annie LE ROY demande s'il sera possible de se garer facilement ?
- Nous aurons 4 places de parking réservé et il existe des parkings extérieurs en suffisance.
- Quelle est la capacité d'accueil pour une réunion ?
- Il y a deux salles, dont l'une peut recevoir 20-25 personnes. Il est également possible de prévoir d'équiper une salle en visio-conférence et de mutualiser un tel équipement avec d'autres fédérations. Claude CHANTEREAU a par exemple eu des contacts avec la ligue de lutte sur cette éventualité.

A l'issue de ces échanges il est procédé au vote sur l'accord pour l'achat de ce siège.

#### **Le conseil accepte le projet à l'unanimité.**

Comme nos statuts prévoient que tout achat doit être approuvé par l'A.G., il convient de prévoir une A.G. extraordinaire très proche si l'on veut pouvoir donner suite à ce projet.

### II.2 organisation d'une AG extraordinaire

Après étude du calendrier de fin de saison, il est décidé de contacter le club de Loire-Nord afin de voir s'il est possible de tenir cette A.G. le samedi 10 juin à ROANNE en même temps que le PING TOUR.

Le problème de cette date est qu'il ne sera pas possible de faire approuver les comptes de la saison écoulée.

L'ordre du jour se résumera à deux points

- Budget prévisionnel 17-18
- Achat du siège

Il est sans doute préférable de prévoir une convocation à 14 H. et à 14 H30 afin d'éviter les soucis de quorum.

Concernant l'organisation des A.G., Jean-Christophe COMYN indique qu'il a été procédé à une enquête auprès des ligues afin de connaître les pratiques existantes en matière d'obligation de présence à l'AG.

Il en ressort qu'une grande majorité oblige les clubs « régionaux » (= ayant une équipe au moins évoluant en championnat régional ou national) à participer, avec application de pénalité financière en cas d'absence.

Il propose donc au Conseil de ligue d'appliquer le même type de règlement avec le texte suivant :

- Obligation aux clubs régionaux d'assister à l'AG. A défaut, une pénalité de 25 euros par voix sera appliquée. La qualification de « club régional » sera acquise pour tout club ayant une ou plusieurs équipes en championnat national et/ou régional durant la saison qui servira de référence pour le calcul des voix de l'A.G.

#### **Le conseil accepte ce texte à l'unanimité.**

Une étude complémentaire doit être faite sur les modes de vote par procuration et par correspondance.

### II.3 Enquête sur la « casse » de balles

22 clubs ont répondu à l'enquête qui montre 1 balle cassée toutes les 7 parties en compétition.

Jean-Michel POULAT indique que l'Isère a fait sa propre enquête : 20 clubs ont répondu et le résultat est identique : 2 balles cassées par rencontre de 14 parties. Ce n'est finalement pas énorme, mais comme les coûts sont plus élevés, le budget annuel club s'en ressent. De plus, il faut aussi voir que le problème vient surtout des balles d'entraînement pour lesquelles il y a un plus gros volume (et donc là encore une rallonge budgétaire non négligeable). Et il y a aussi beaucoup de choses à prendre en compte dans le problème, comme les conditions de stockage, les variations sur la qualité entre fournisseurs....

Il semble que ça évolue vers le mieux. Comme indiqué par Claude CHANTEREAU dans sa présentation, la FFFT a été interpellé et a fait remonter le souci à l'ITTF pour amélioration de la situation

#### **II.4 Partenariat : propositions AUVERGNE TT – CASTANO - DAUPHIN**

Un appel d'offres à été fait auprès de ces 3 sociétés pour un contrat de partenariat pour 2 saisons.

Les réponses ont bien été reçues, mais il est difficile de les comparer car les prestations sont difficiles à évaluer.

Les remises sont grosso modo entre 30 et 35 %

Les différences se font sur les cadeaux.

Dauphin donne 3 000 euros ou du matériel,

Auvergne TT donne 1 000 euros en bons d'achats, coupes et médailles, dossards, tables d'arbitrage, balles 3 étoiles et 4 tables de ping pour le développement.;

Castano : cadeaux sur bons d'achat 2100 euros avec achats de 4200 euros

Au final c'est AUVERGNE TT qui apparaît comme le mieux placé.

Le choix d'Auvergne TT est proposé au conseil de ligue

Par 12 voix pour et 6 abstentions, AUVERGNE TT sera le partenaire de la LAURA TT pour les saisons 17-18 et 18-19. Jean LACROIX sera le correspondant de la ligue auprès de cette société.

#### **II.5 Refonte du site**

Jean-Christophe COMYN précise que nous travaillons actuellement sur un nouveau site plus facile, plus interactif.

Chaque commission aura un espace réservé.

Les membres du Conseil peuvent donner leur avis sur le projet. Ils peuvent se connecter sur un projet par le lien

[www.persojoomy69.fr/lauratt-new](http://www.persojoomy69.fr/lauratt-new)

Identifiant : compta

Mot de passe : liguelaura

Merci par avance pour les participations

#### **II.8 Achat groupé de matériel informatique (ordinateur + imprimante) / utilisation GIRPE**

Il est proposé de faire une enquête auprès des clubs pour connaître les besoins et savoir si un achat groupé pourrait répondre à la demande.

**Le conseil accepte le projet à l'unanimité.**

### **III. FINANCES – Jean CASTANO**

Au 31 mars, nous avons 160 000 € en caisse. Fin juin, nous devrions être entre 130 et 140 000 euros.

Il avait été prévu de rembourser les cautions, mais au vu du projet d'achat du siège, ce remboursement sera différé sur la saison prochaine. Par contre, le montant des cautions sera harmonisé à 100 euros/équipe.

Claude CHANTEREAU indique que la reprise des comptes de l'ex-Auvergne est quasi bouclée.

Il informe les comités que la dernière facturation aura lieu le 15 juin.

### **IV. RAPPORT DES COMMISSIONS**

#### **IV.1. Formation – Annie LE ROY**

Un questionnaire a été mis en ligne courant mars pour demander aux clubs quels sont leurs besoins en formation.

Le questionnaire proposait 11 thèmes de formation, les intéressés pouvaient donc choisir quelles étaient leurs priorités entre les différents thèmes. Annie LE ROY présente un document « powerpoint » détaillant les résultats.

55 réponses ont été reçues, soit 17 % des clubs.

Le dépouillement des réponses montre que les thèmes suivants sont préférés :

1. Le partenariat-sponsoring (38 clubs demandent une formation sur ce thème).
2. La gestion des finances du club
3. Les problèmes de responsabilités des dirigeants

Mis à part le point 1, les problèmes rencontrés par les personnes sont essentiellement des soucis de gestion du club sur des points très particuliers et souvent très techniques.

Environ 2/3 des personnes ayant répondu indiquent qu'elles sont intéressées pour une formation. Pour ce qui est des préférences pour les dates : le samedi matin voire le dimanche arrivent en tête, même si certains seraient disponibles pour des formations en soirée. Ceci peut varier en fonction de la proximité du lieu de formation.

Annie LE ROY indique qu'elle a eu également des contacts téléphoniques avec des clubs qui ont fait remonter d'autres besoins particuliers.

A partir de ces éléments, Annie LE ROY propose de lancer une offre de 6 formations par saison, en traitant 2 thèmes par trimestre, répartis sur tout le territoire et de proposer également des formations « pilotes » aux jeunes durant les périodes de vacances scolaires dans les comités intéressés.

Chaque session se déroulerait sur une demi-journée et une participation financière de 50 euros serait demandée.

#### **IV.2. Communication – Xavier ANTOINE-MICHARD**

Lors de la dernière réunion, 4 points d'évolution ont été relevés :

- Le site
- Les newsletters
- Envoi de mails à publics ciblés
- Communication interne au sein du conseil par l'utilisation de Zimbra.

Xavier ANTOINE-MICHARD précise que les mails doivent toujours comporter les éléments suivants :

- Le nom du responsable à l'origine de l'envoi
- Le type de pièce(s) jointe(s) s'il y en a.
- Les noms des destinataires, en précisant autant que possible s'il y a des personnes qui sont destinataires en action et les autres en copie pour information
- Eventuellement les dates de réponse ou échéances de transmission de l'information.

Au vu des échanges très animés qui ont eu lieu sur des points précédents, il remarque que la communication orale a sérieusement besoin d'être améliorée, par exemple en nommant un responsable des débats qui donnerait la parole à chacun à tour de rôle.

Evelyne COSTILHES propose que pour l'organisation des réunions, un fichier au format « doodle » soit mis en place afin de faciliter le suivi des réponses. C'est une idée à étudier. L'inconvénient est d'ajouter une pratique supplémentaire dans la panoplie informatique que nous utilisons.

### **IV.3. Sportive – Alain SAUGUES**

**IV.3.1. Proposition de calendrier 17/18** : la commission sportive qui s'est réunie le matin a élaboré un projet de calendrier qui est soumis à l'approbation du Conseil

Après examen du document, le projet est validé avec deux points à préciser

- Sur quelle période placer les mini-interligues : le week-end de Pâques ou bien en juin ? Patricia CHANTEREAU interrogera ses correspondants de ligue qu'elle va bientôt rencontrer pour avoir leur avis.
- La date pour le top détection est à confirmer car si la FFTT a décidé de ne pas reconduire cette épreuve l'équipe technique régionale a souhaité qu'elle soit maintenue en AURA. Elle aura lieu sur une seule journée avec 3 catégories. Patricia CHANTEREAU consultera les membres de l'ETR sur le choix à faire.

**IV.3.2. Règlements sportifs 17/18** : la commission a également travaillé sur ce document le matin même. Il reste encore des points à mettre à jour, notamment sur les épreuves de fin de saison pour lesquelles nous n'avons pas encore de recul car elles n'ont pas encore été organisées. Les éléments suivants ont été décidés :

- Mise à jour des répartitions d'équipes entre les deux ligues pour la constitution des groupes de championnat par équipes de première phase 2017-2018.
- Concernant la gestion des JA neutres, le principe de demander aux JA de clubs n'ayant pas d'obligation a été entérinée. Le calendrier des rencontres sera diffusé à tous les JA « valides » qui pourront effectuer des prestations au nom de clubs en obligation. Le problème du nombre de prestations minimum sera donc à réévaluer. La gestion des désignations sera effectuée par Jean LACROIX en zone Ouest et par Evelyne COSTILHES en zone Est. La question de la mise en place d'un système de péréquation pour les remboursements des frais JA est posée au Conseil de ligue. Pour mémoire, le système en vigueur en Auvergne repose sur une facturation à chaque club d'un montant forfaitaire pour la saison. A l'issue de chaque phase, les JA sont réglés par la ligue du total de leurs prestations et de leurs déplacements. En Rhône-Alpes, le JA était réglé sur place pour sa prestation + ses frais de déplacement et recevait en fin de chaque phase 15 euros supplémentaires s'il retournait son rapport dans les temps impartis.

Un débat a lieu sur les montants et les procédures à mettre en place, à l'issue duquel les décisions suivantes sont prises à l'unanimité :

- Maintien de l'indemnité supplémentaire de 15 euros aux JA
- Accord pour un système de péréquation : chaque club devra s'acquitter en début de phase d'un montant forfaitaire destiné à couvrir les frais de JA neutres pour la phase considérée.
- Concernant la gestion du critérium fédéral avec création d'un niveau régionale 1 pour chaque zone, les principes sont arrêtés : nombre de joueurs et nombre de montées entre chaque échelon. Pour les féminines, Christian VIGNALS mènera une enquête afin de savoir si la mise en place d'une épreuve « open » mêlant toutes les catégories est souhaitée par les joueuses. .

Patricia CHANTEREAU demande s'il est possible de passer les finales AURA sur 2 jours ?

Réponse : c'est complexe car cela signifie que l'on ne permettra aux joueurs de ne plus participer que dans deux catégories maximum, alors qu'ils peuvent sur 3 actuellement. De plus, cela implique également de trouver un lieu avec des conditions d'accueil permettant de faire jouer plusieurs tableaux en même temps, ou de diminuer nettement le nombre de participants, et il faut aussi prévoir un nombre d'arbitres encore plus important... Une étude préalable est nécessaire.

### **IV.4. Développement – Laurent LOUVEL**

Sur l'état des lieux, Laurent LOUVEL précise les éléments suivants :

- Au niveau des statistiques licences, la ligue AURA est la 4<sup>ème</sup> ligue de France.
- Par contre, le pourcentage de licenciés par rapport au nombre d'habitants est faible.
- A ce jour, nous avons dépassé le nombre de licences de la saison passée. Des chiffres encourageants donc, même si on constate une stagnation au niveau des licences traditionnelles.

Une réunion de la Commission Développement s'est tenue le 13 mars qui a élaboré un catalogue des actions à mener dans l'optique du développement du nombre de licenciés. Ce projet est présenté au conseil.

Une carte interactive a été réalisée sur laquelle figurent tous les clubs de la ligue et qui doit comporter toutes les activités proposées par chacun (baby ping, loisirs jeunes et/ou adultes, fit-ping,...). Il reste à compléter ces informations pour chaque club et, surtout, à les tenir à jour.

Laurent LOUVEL précise qu'il est prévu d'aider 80 clubs par an mais que des comités peuvent également solliciter une aide sur la base de projets particuliers.

#### **IV.5. Féminines – Annie LE ROY**

Une réunion de lancement s'est tenue fin mars. Si pour l'heure sa composition est réduite Annie LE ROY souhaite l'étoffer et proposer des actions lors de la prochaine réunion. Plusieurs axes sont envisagés : créer la « semaine du ping », étudier un système de parrainage pour les féminines au sein des clubs,... L'objectif est d'avoir des actions favorisant la pratique du T.T. féminin et permettant de faire beaucoup de communication autour.

Un premier exemple est prévu avec la participation à une action menée prochainement dans le comité de l'Ain.

#### **IV.6. handisport – sport adapté – Jean-Christophe COMYN**

Jean-Christophe COMYN indique que Clémentine CONSTANT a également réalisé une carte interactive des clubs FFTT ayant une section handisport et/ou sport adapté, destinée elle aussi à être publiée sur le site de la ligue.

Il précise que la commission se réunira après que les AG des ligues SA et handisport aient désigné leurs nouveaux dirigeants. Cela ne devrait plus tarder. Il a d'ailleurs pris contact avec C. LANIEL (sport adapté) et R. DIDOT (handisport) pour une réunion en mai sur Vénissieux.

Le principe est de voir si des clubs handisports et sport adapté veulent s'affilier en FFTT en contrepartie d'une aide financière.

#### **IV.7. Jeunes et Technique – Patricia CHANTEREAU**

- La proposition de tarifs d'encadrement faite par Patricia CHANTEREAU (voir annexe) est validée à l'unanimité.
- La formation Entraîneur fédéral a regroupé 19 stagiaires dont 5 sont dans l'optique de continuer vers une formation professionnelle en T.T.
- La FFTT travaille sur l'évolution de la filière fédérale des formations techniques avec la mise en place d'un premier niveau « initiateur de club »
- Concernant la mise en place d'une formation au brevet professionnel sur Voiron, les localisations des centres de formation ne sont pas encore décidées. Différentes formules sont évoquées dont celle de proposer le principe de « centres tournants » qui pourrait changer selon une périodicité à définir. La FFTT a demandé à Patricia CHANTEREAU de faire une évaluation du potentiel de cadres à former sur la région ce qui s'avère difficile.
- Frédéric GUERIN deviendra l'entraîneur du pôle espoir AURA le 01 septembre. Afin de commencer à prendre ses marques, il fera partie du staff au stage de Pâques en cours actuellement et à celui de reprise fin août.
- L'effectif du pôle 17-18 devrait compter de 8-9 à 20 joueurs selon les jours en intégrant les lundis, mercredis et jeudis les jeunes de la section existant à Cournon. Un élément encourageant est l'arrivée de jeunes joueurs qui apporte des perspectives de développer du travail sur du long terme.
- La FFTT revoit son parcours d'accès au haut niveau. Le Parcours d'excellence sportif (PES) devient le Parcours de Performance Fédéral (PPF). Il propose un rôle très important aux comités départementaux dans la détection des poussins notamment grâce au PPP et aux actions dans les écoles.
- La DTN ne demande plus aux ligues d'organiser un Top détection (il n'y avait d'ailleurs déjà plus de Top de zone cette saison). L'Equipe Technique Régionale a néanmoins décidé de l'organiser encore en 2017/18 pour 6 catégories (B1-P2-P1 garçons et filles). Un stage inter départemental Poussins est également programmé à Pâques à Voiron.

#### **IV.8. Instance de Discipline – Philippe LE HONSEC**

Les nouveaux règlements fédéraux applicables à partir de la nouvelle saison 17-18 prévoient que les membres du conseil de ligue ainsi que les présidents de comités départementaux ne pourront plus être dans une commission de discipline. Seul le président de l'instance pourra être dans ce cas.

Il faut des personnes (5 membres minimum) hors du Conseil de ligue. Philippe LE HONSEC demande aux présidents de comités de lui indiquer des personnes pouvant intégrer l'instance.

Il indique que ces mêmes règlements prévoient désormais la possibilité de tenir les réunions en visioconférence. Une nouvelle pratique à mettre au point.

Une réunion est prévue le 30 mai pour mettre en place un règlement régional qui fasse jurisprudence pour les cas les plus courants traités par l'IRD à ce jour.

Prochaine réunion : le matin de l'AG du 10 juin de 10 H à midi. Le repas sera léger car si l'organisation a bien lieu à Roanne, il sera nécessaire de se rendre au « ping-tour » qui se tiendra le même jour.

Jean-Christophe COMYN lève la séance à 18 H. en remerciant les participants et en leur rappelant qu'ils doivent compléter l'organigramme de leur commission afin que nous puissions le publier..

Claude CHANTEREAU  
Président de ligue

Jean Christophe COMYN  
Secrétaire général

PROPOSITION DES TARIFS TECHNIQUE 2017/2020  
Conseil de Ligue du 22 avril 2017

ACTION	TARIF
ENCADREMENT STAGE Ou FORMATION FEDERALE	80 EUROS/JOUR
RELANCE STAGE	60 EUROS/JOUR
CONVENTION CLUB MISE A DISPO	100 EUROS/JOUR
ENCADREMENT POLE	20 EUROS/HEURE
RELANCE POLE	10 EUROS /HEURE (soit 20 euros la séance de 2H)

## CALENDRIER LIGUE AUVERGNE-RHONE-ALPES TENNIS DE TABLE 2017-2018 – SEPTEMBRE 2017 à JANVIER 2018

dates	vac	Epreuves Nationales	Epreuves Régionales 1	Formations – réunions	Observations
sa 02 sept Di 03 sept					
sa 09 sept. di 10 sept					
sa 16 sept. di 17 sept				A.G. ligue	
sa 23 sept. di 24 sept					
sa 30 sept. di 01 oct		J1 équipes nat. Phase 1	J1 équipes reg. Phase 1		
sa 07 oct di 08 oct		J2 équipes nat. Phase 1	J2 équipes reg. Phase 1		
sa 14 oct di 15 oct		T1 Critérium fédéral	T1 Critérium fédéral		N2 AURA
sa 21 oct di 22 oct		J3 équipes nat. Phase 1	J3 équipes reg. Phase 1		
sa 28 oct di 29 oct me 01 nov					
sa 04 nov di 05 nov		J4 équipes nat. Phase 1			
sa 11 nov di 12 nov		Fédérations affinitaires Fédérations affinitaires	J4 équipes reg. Phase 1		
sa 18 nov di 19 nov		J5 équipes nat. Phase 1	J5 équipes reg. Phase 1		
sa 25 nov di 26 nov		J6 équipes nat. Phase 1	J6 équipes reg. Phase 1		
sa 02 déc di 03 déc			T2 Critérium fédéral		
sa 09 déc di 10 déc		J7 équipes nat. Phase 1	J7 équipes reg. Phase 1		
sa 16 déc di 17 déc		T2 Critérium fédéral			N1 à Ceyrat
sa 23 déc di 24 déc		T2 Critérium fédéral			N1 à Ceyrat
sa 30 déc di 31 déc					
sa 06 janv di 07 janv					
sa 13 janv di 14 janv			Epreuves départ Epreuves départ.	Epreuves départ Epreuves départ.	
sa 20 janv di 21 janv		J1 équipes nat. Phase 2	J1 équipes rég. Phase 2		
sa 27 janv di 28 janv		T3 Critérium fédéral	T3 Critérium fédéral		
sa 03 févr. di 04 févr		J2 équipes nat. Phase 2	J2 équipes rég. Phase 2		
sa 10 févr. di 11 févr			Vétérans Vétérans		



## CALENDRIER LIGUE AUVERGNE-RHONE-ALPES TENNIS DE TABLE 2017-2018 – 15 FEVRIER 2018 à JUIN 2018

dates	vac	Epreuves Nationales	Epreuves Régionales	Formations – réunions	Observations
sa 17 févr. di 18 févr		J3 équipes nat. Phase 2			
sa 24 févr. di 25 févr		Fédérations affinitaires Fédérations affinitaires			
sa 03 mars di 04 mars		Championnats de France Seniors	J3 équipes rég. Phase 2		
sa 10 mars di 11 mars		J4 équipes nat. Phase 2	J4 équipes reg. Phase 2 TOP détection		
sa 17 mars di 18 mars		T4 Critérium fédéral T4 Critérium fédéral	T4 Critérium fédéral		N2 AURA
sa 24 mars di 25 mars		J5 équipes nat. Phase 2	J5 équipes reg. Phase 2		
sa 31 mars di 01 avril		Championnats de France Vétérans			A voir en Conseil ligue A voir en Conseil ligue
lu 02 avr. Pâq.					
sa 07 avril di 08 avril		J6 équipes nat. Phase 2	J6 équipes reg. Phase 2		
sa 14 avril di 15 avril		Championnats de France Minimes - juniors			
sa 21 avril di 22 avril			Cpe nat vétérans		
sa 28 avril di 29 avril			Epreuves départ Epreuves départ.	Epreuves départ Epreuves départ.	
ma 01 mai sa 05 mai di 06 mai		J7 équipes nat. Phase 2	J7 équipes reg. Phase 2		
ma 08 mai jeu 10 mai	asc.	Championnats de France	Cpe nat clubs B. Jeu		
sa 12 mai di 13 mai		Des Régions	Finales/classement Finales/classement		
sa 19 mai di 20 mai		Fédérations affinitaires Fédérations affinitaires	Finales AURA Finales AURA		
lu 21 mai	pent		Finales AURA		
sa 26 mai di 27 mai		Championnats de France Benjamins et cadets			
sa 02 juin di 03 juin		Titres par équipes Titres par équipes	Titres par équipes Titres par équipes		
sa 09 juin di 10 juin			Mini-interligues Mini-interligues		
sa 16 juin di 17 juin		Finales par classements Finales par classements			
sa 23 juin di 24 juin		Coupe nationale vétérans Et coupe Nat Clubs B. Jeu			
sa 30 juin di 01 juill		Intercomités intercomités			

## Réunion et obligations politiques

Bureau	Conseil de ligue – AG	Autres

## Formations

Formation Entraîneur Fédéral	Formation JA2	Formation JA3	Recyclage JA2-JA3	Autres formations

## 1. ORGANIGRAMME DES COMMISSIONS DE LA LAURA TT

---

### 1.1. Bureau de ligue

Président de ligue	CHANTEREAU Claude
Vice-Président délégué	PIERRE Yves
Secrétaire général	COMYN Jean-Christophe
Trésorier	CASTANO Jean

---

### 1.2. Commission Sportive – président Alain SAUGUES

Critérium fédéral	Didier GOUGIS (PN) - Pierre BOUCHET (Reg Est) -- Thomas FEYDEL (Rég Ouest)
Championnat/équipes	Serge PLANCHE – Roger PERON + responsables des comités départementaux
Elaboration listes qualif.	
Règlements	David NAIL
Tournois	Emmanuel EVIEUX
Récompenses	Jean LACROIX

---

### 1.3. Commission Arbitrage – président Laurent SEGUIN

Formation	Evelyne COSTILHES – Christine HENRI
Désignations	Jean LACROIX
Membres	Les responsables des CDA et les formateurs en exercice

---

### 1.4. Equipe Technique Régionale – directrice : Patricia CHANTEREAU

Pôle Elite	Yann BOUCHET
Performance ligue	Yann BOUCHET – Frédéric BOURLARD – Christophe JUNQUE – Luc PELLERIN
Compétitions jeunes	David NAIL – Emmanuel TAFFIN
Formations TK fédérales	Laurent LOUVEL + conseillers TK départementaux ou correspondants comités
Projet BP JEPS	Alain BOURDARIAT

---

### 1.5. Commission développement – Responsable : Laurent LOUVEL

Coordination – convention clubs – professionnalisation – labels – événements – PPP – classement salles	Laurent LOUVEL
Professionnalisation – labels – Ping Tour	Yves PIERRE
TT féminin	Annie LE ROY
Handisport – sport adapté – Ping Tour	Jean Christophe COMYN
Communication – TT Féminin	Florian TRUCHOT
Professionnalisation – ping santé senior – relais CD 03	Xavier ANTOINE MICHARD
Scolaires – PPP – création de clubs et antennes	Fabrice GAILLARD
Fidélisation – PPP	Alain BOURDARIAT
Communication – PPP – événements	Jérôme BESSET
TT féminin – baby ping	Céline FALZARANO
Scolaires	Annick MASSET
PPP	Alain MOCCI
Périscolaire	Franck GENOUILLE (Stéphane BRUN suppl.)

#### 1.5.1 Commission féminine – Présidente : Annie LE ROY

Patricia CHANTEREAU, Laurence CELSE, Céline FALZARANO, Florian TRUCHOT

#### 1.5.2 Commission handisport – sport adapté – Président : Jean-Christophe COMYN

Xavier ANTOINE-MICHARD, Yves PIERRE

---

### 1.6. Commission Communication – président Xavier ANTOINE MICHARD

Gérard LE ROY, Jacques SAUVADET, Florian TRUCHOT

---

### 1.7. Commission Formation – présidente Annie LE ROY

Gérard LE ROY, Jacques SAUVADET, Florian TRUCHOT

---

### 1.8. Instance Régionale de Discipline – président Philippe LE HONSEC

Eric APPELGREN – Jean Christophe COMYN – Evelyne COSTILHES – Christine HENRI – Jean LACROIX – Guillaume PARSUS – Claude PERRET – Jean-Michel POULAT

---

### 1.9. Jury d'appel – président Yves PIERRE

---

### 1.10. Commission médicale – président Dominique GARAYT

---

**LIGUE AUVERGNE-RHONE-ALPES DE TENNIS DE TABLE**  
**BUDGET PREVISIONNEL 2017 / 2018**

		<b>Produits</b>	<b>Charges</b>
<b><u>ADMINISTRATION / JC. COMYN</u></b>			
AD0	Commission Administrative		3 500
AD1	Salaires et charges		114 000
AD2	Frais de siège		14 200
AD3	Téléphone / Fax		2 000
AD4	Affranchissement		3 000
AD5	Fournitures de bureau		3 000
AD6	Informatique / photocopieur		11 100
AD7	Assurance		500
<b>TOTAL ADMINISTRATION</b>		<b>0</b>	<b>151 300</b>
<b><u>INSTITUTIONS FEDERALES</u></b>			
IF0	Ré affiliations / Affiliation	31 000	22 700
IF1	Licences	196 000	196 000
IF2	Mutations	40 000	24 000
IF3	Ping Pong Mag	5 000	5 000
IF4	Côtisations	224 500	
IF5	Participation Fonctionnement AURA	51 000	
<b>TOTAL IF</b>		<b>547 500</b>	<b>247 700</b>
<b><u>DEVELOPPEMENT / L. LOUVEL</u></b>			
DE0	Commission Développement	10 000	6 200
DE1	Salaires et charges	9 000	51 000
DE2	Féminisation		3 500
DE3	Journée événementielle (Ping tour-Téléthon)	2 000	5 000
DE4	Convention club vitrine	4 000	10 000
DE5	Communication		4 400
DE6	Aides aux clubs	7 200	22 000
DE7	Autres Actions Promotionnelles	10 000	
DE8	Partenariats comités		2 500
DE9	Handisport		3 500
<b>TOTAL DEVELOPPEMENT</b>		<b>42 200</b>	<b>108 100</b>
<b><u>FINANCES / J. CASTANO</u></b>			
FI0	Gestion Financière		1 000
FI1	Salaires et charges	4 000	33 500
FI3	Produits et Charges financières	1 300	
FI4	Commissaire aux comptes		6 500
FI5	Pertes Profits		
FI2	Amortissements		7 000
<b>TOTAL FINANCES</b>		<b>5 300</b>	<b>48 000</b>
<b><u>ORGANISATION COMPETITIONS</u></b>			
OR0	Gestion Organisations	10 000	15 850
OR1	Subventions	15 200	
OR2	Partenariats	650	
<b>TOTAL ORGANISATION COMPETITIONS</b>		<b>25 850</b>	<b>15 850</b>
<b><u>FORMATION / A. LEROY</u></b>			
F00	Commission de Formation		3 000

F01	Formation Animateur Fédéral	2 400	1 000
F02	Formation Dirigeants	2 800	4 000
F03	Commission Arbitres + Formation Arbitres	7 800	10 000
F04	Formation du Personnel		3 000
F05	Autres Formations	3 000	3 500
	<b>TOTAL FORMATION</b>	<b>16 000</b>	<b>24 500</b>
	<b>JEUNES ET TECHNIQUE / P. CHANTEREAU</b>		
JT0	Commission Jeunes et Technique		6 000
JT1	Salaires et charges		44 700
JT2	Stages jeunes	20 400	26 300
JT3	ETR	10 000	3 500
JT4	Pôle performance	44 200	48 900
JT5	Championnat France des Régions		5 000
JT6	Détection	8 000	5 500
JT7	Aides aux joueurs		5 500
JT8	Actions techniques	1 000	12 300
	<b>TOTAL JEUNES ET TECHNIQUE</b>	<b>83 600</b>	<b>157 700</b>
	<b>POLITIQUE / C. CHANTEREAU</b>		
P00	Commission Politique		5 000
P01	AG + congrès AURA	4 000	4 000
P02	AG + congrès FFTT	200	600
P03	CDL / Bureaux AURA		5 000
P04	IRD		2 000
P06	Subventions	12 000	
	<b>TOTAL POLITIQUE</b>	<b>16 200</b>	<b>16 600</b>
	<b>SPORTIVE / A. SAUGUES</b>		
SP0	Commission Sportive		5 000
SP1	Championnat par équipes	39 000	5 000
SP2	CF	38 000	26 000
SP3	Championnat individuel AURA	800	4 000
SP4	Autres organisations	1 300	6 000
SP5	Pénalités financières sportives		
	<b>TOTAL SPORTIVE</b>	<b>79 100</b>	<b>46 000</b>
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>815 750</b>	<b>815 750</b>
	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>0</b>	

## Total CNDS 2016-2017

Service	Structure	Emplois dus	Emplois nouveaux	Total emplois	Formation	ETR	HN		Autres	Total
							Amont pôles	Stages		
	Ligue	5 000 €		5 000 €	14 000 €	10 000 €		20 000 €	9 200 €	58 200 €
DD01	CD				1 700 €			2 800 €		4 500 €
DD03	CD							2 500 €		2 500 €
DD07	CD				1 200 €			600 €		1 800 €
	Clubs		12 000 €	12 000 €						12 000 €
DD26	CD				1 800 €			2 600 €		4 400 €
	Clubs	3 500 €		3 500 €						3 500 €
DD38	CD				1 700 €			1 700 €		3 400 €
	Clubs	17 500 €		17 500 €						17 500 €
DD42-43	CD	10 000 €		10 000 €	2 000 €			2 500 €		14 500 €
DD63	CD							1 500 €		1 500 €
	Clubs		2 500 €	2 500 €						2 500 €
DD69	CD	5 000 €		5 000 €						5 000 €
	Clubs	10 000 €		10 000 €						10 000 €
DD73	CD	17 500 €		17 500 €	800 €					18 300 €
DD74	CD	5 000 €		5 000 €	2 000 €			3 400 €		10 400 €
	Clubs	30 000 €		30 000 €						30 000 €
<b>Total 2017</b>		<b>103 500 €</b>	<b>14 500 €</b>	<b>118 000 €</b>	<b>25 200 €</b>	<b>10 000 €</b>	<b>- €</b>	<b>37 600 €</b>	<b>9 200 €</b>	<b>200 000 €</b>
<b>Total 2016</b>				<b>169 186 €</b>	<b>18 520 €</b>	<b>6 000 €</b>	<b>4 000 €</b>	<b>22 600 €</b>	<b>2 500 €</b>	<b>222 806 €</b>